52 rue d'Avon - 77300 Fontainebleau

« SOS pour l'Afrique »

S.O.S ACTES DE NAISSANCE

INFO N°2 - 01/10/18

helloasso.com/associations/sos-pour-l-afrique/collectes/-sos-acte-de-naissance

bilan -calendrier-objectifs

JANVIER 2018

En janvier, nous apprenons par GADIS, notre association partenaire au Togo, qu'un quart des élèves de nos écoles n'a pas été déclaré à la naissance… Sans identité administrative, ils sont bloqués en CM2, et sans diplôme de fin de cycle et ils abandonnent l'école pour aller aux champs. Ce constat est désolant et les conséquences de cette situation terribles pour ces enfants.

AVRIL 2018 :

Lancement de la collecte de fonds « S.O.S. Actes de Naissance » sur la plateforme HelloAsso.com

Objectif financier : 3180€, soit 265 actes de naissance à 12€

Le mois d'avril constituera une phase préparatoire de notre action sur le terrain : nous découvrons l'étendue de la tâche lors d'un recensement plus précis dans nos 2 zones d'intervention avec **un total de 658 élèves sans acte de naissance !**

MAI 2018 :

Clôture de la collecte, montant collecté : 4260€, l'équivalent de 355 actes de naissance !!!

C'est une très grande surprise et une belle victoire. Merci à vous tous, encore une fois.

Une vaste **campagne de sensibilisation** auprès des parents débute dans les villages. GADIS informe et insiste sur la nécessité de déclarer la naissance des enfants au fur et à mesure et revient sur l'importance de les envoyer à l'école. La quasi totalité des parents sont analphabètes.

GADIS poursuivra cette campagne de sensibilisation jusqu'à fin 2018.

Rencontre organisée par GADIS dans l'enceinte de l'école d'Atratsa avec les parents, les enfants, les enseignants, le directeur et le chef du village .130 enfants y sont recensés.

JUILLET 2018 :

Des juges se déplacent dans les villages isolés afin d'établir les jugements supplétifs nécessaires à la délivrance des actes de naissance. **355 élèves obtiennent leur jugement.** Les 303 autres attendent leur tour.

Mise au point d'une **« fiche d'engagement »** des parents bénéficiaires de ce programme de soutien afin de consolider notre action : Ils s'engagent, à l'avenir, à établir un acte de naissance à l'Etat Civil pour chacun de leurs enfants dès leur naissance.

SEPTEMBRE 2018 :

COURSE CONTRE LA MONTRE

Nous souhaitons clôturer notre action et financer les 303 derniers actes de naissance.

Pour les élèves de CM2 le dépôt du dossier d'inscription pour le CEPD (Certificat de fin d'études du primaire) doit se faire **en décembre.** Sans acte de naissance en 2018, cette inscription n'est plus possible...

Une de nos plus fidèles adhérentes nous fait une promesse de don pour la fin de l'année 2018, cet engagement inespéré permettra le financement des derniers actes !!!

VICTOIRE !

À nous tous, le défi de cette campagne sera relevé en 2018
MERCI.

RAPPEL DE NOS OBJECTIFS :

Doter les enfants d'une « identité cultivée pour la vie »

- Informer les villageois sur l'importance de **déclarer la naissance** de tous leurs futurs enfants
- Lutter contre **l'abandon de l'école** après le CM2
- Lutter contre **le trafic d'enfants** par l'acquisition d'une identité administrative
- Offrir aux enfants **un avenir meilleur** et doter les villages d'un tissu administratif solide
- **Consolider** nos actions dans le domaine de l'éducation, **pérenniser** nos projets existants

- *Coût de l'enregistrement en mairie d'une naissance sous les 45 jours qui la suivent est de* **2€**, *passé ce délai, le jugement supplétif pour obtenir l'acte de naissance coûte* **12€**.
- *Revenu mensuel moyen des paysans :* **25€** *(estimation GADIS)*
- *Revenu mensuel moyen par habitant au Togo :* **42$** *(Banque mondiale 2012)*

S.O.S. POUR L'AFRIQUE
Association Humanitaire